

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME MARINE PUSTORINO

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
19 Octobre 2018**

OBJET : Actions d'encadrement socioprofessionnel au sein de structures d'insertion par l'activité économique : conventions liant le département des Bouches-du-Rhône et les associations les ateliers de la Crau, les chantiers du pays de Martigues, delta sud initiatives et la régie services nord littoral.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 19 Octobre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer un financement d'un montant total de 245 000,00 € aux associations les ateliers de la Crau, les chantiers du pays de Martigues, delta sud initiatives et régie services nord littoral pour leurs actions d'encadrement socioprofessionnel pour l'insertion par l'activité économique (IAE) ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions-types prévues à cet effet.

Cette dépense d'un montant total de 245 000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée